ASSEMBLEE

GENERALE

-DE-

L'ETAT DE LA LOUISIANE

Session régulière de 1906

LOI No 160

Par M. Winter, Président du Comité des Allogations. ...

Paisant des allocations pour défrager les dépenses ordinaires du gouverpement, pour payer l'intérêt par la cent vingt dellars, \$720. dette publique, et pour soutenir les écoles publiques et les institutions charitables publiques dans l'Etat de la Louisians; pour bâtir et reparer des levice publiques et pour soutenir le pénitencier de l'Etat pour l'aunée commençant le ler juillet 1906 et finiscent le 30 jain 1907; et pour l'année commençent le ler juillet 1907 at finiment la 30 join 1908.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Loui stane. Que les sommes entvantes et telles parties de ces summes en seront nécessaires, sunt set allunées de tous argente dene le trécor de l'Etat qui se seront pas autrement allonés, pour les obiete enivante pour l'année commencant le ler juillet 1906 et finissant le 30 jain 1907, et pour l'année com mencant le ler juillet 1907 et fintement to 30 juin 1906

A PRENDRE DU FONDS GENE

RAL. Département de l'Exécutif.

Pour ealeire du Gouverneur pour use decease le 30 jain 1907, cine

e dollars, \$5.000. Pour l'apriée finissant le 30 juin 190e, \$5,000. Pour entaire du secrétaire intime du Gonvernent nont l'année finissant le juin 1907, denn mille deux cents dollers, \$2,200.

Pour l'année finissant le 30 juin 1906 steux mille denx cente dollars, - Programinos do astronomenha horsen da lous vernenr, pour l'anués finiment ie 30 juin 1907, douze cente dollers,

Pour l'année finissant le 30 iuin 1908, douze cente dullare, \$1,200. Pour dépenses du buresu du Gouverneur, télégrammes, papeterie, port et \$2 500. ourre ftre

l'année finissant le 30 juin 1907, quiere cents dollars, \$1.500. Pour l'année fintesent le 30 juin 1905, quinze cente dollars, \$1,500. Pour fraie de voyages pour le Gon verneur dans l'Etat, al c'est nécessaire pour l'appée finissant le 30 juin 1907 maile dollare, \$1,000. Pour l'année finiement le 30 juin

1908 mille dollars, \$1,000. Pear le gardien de la demeure du Seaverneur et ses terraine, pour l'année noussant le 30 juin 1997, troiscent correcte dollars \$350.

Pour l'année finissant le 30 juin dollars, \$125. 1906, trois-cent-soisante dollars \$350. Pour salaire du messager, bureau a Gouverneur, pour l'année finiement ie 30 : nin 1907, nix cente dollars \$600 Pour l'année finissant le 30 juin 1905, six cents dollars, \$600.

Pour salaire du portier, bureau du Gonverneur, pour l'année finissant le 30 join 1907, cinq centa dollars, **\$**5e0.

Pour l'année finiemant le 30 juin 1908, cinq cente dellare, \$500. Dane le but d'offrir des recompenses par le Gouverneur pour la capture de cr.minele fayant la justice et pour les rvices des detectives etc., si c'est néjain 1807, cinq cente dollare, \$500. Pour l'année finissant le 30 juin DH, sing conts dollars, \$500. Pour reparer, rénover et améliorer a demecre du Gouverneur et sea terres, pour la conservation de celles-ci comme propriété d'Etat, et pour meat er celle-ci sons la direction du Gonverneur, peur l'année finissant le 30

gain 1807, six cents dollars, \$600. Pour l'année finissante le 1905, six cents dollars, \$600. Pour rénover et installer le borean da Goaverneur, du fonde de 1906 cing cents dollars, \$500.

LIEUTENANT GOUVEBNEUR

Pour salaire du Lieutenant Gouverrenr pour l'année ûniseant le 30 juin 1997, quinse cente dellars, \$1.500. Pour l'année finissant le 30 jain 1908, quince cents dollars,\$1,500. Pour frais de voyages du Lieutenant Gouverneur pour affaires de l'Etat, ou telle partie de cetse somme qui pourra éla nécessaire pour l'année fintesant le Pour l'aunée finissant le 30 juin 1908, six cents dollars, \$600.

AVOCAT GENERAL.

Pour salaire de l'avocat ménéral aunée finiesant le 30 juin 1907, trois m lie dollars. \$3,000. Pour l'année huissant le 30 juin 1308, trois mille dollars, \$3,000. l'our salaire du commis de l'avocat genéral pour l'année finissant le 3/1 juin 07, quinze cente dollare, \$1,500. Pour l'année finissant le 30 juin er, quinze cente dollare, \$1,500. l'our salaire du portier, bureau de avocat général, pour l'aunée finiment a 10 juin 1907, quatre cent dollars,

Pour l'année finissant le 30 juin 1 '08, quatre cente dollare, \$400'.
.r salaire du sténographe, bureau avocat général, pour l'année finiamant le 30 juin 1907, nouf conte dollars, \$200.

Pour l'année figissant le 30 juin Min, penf cents dollars, \$900. par location de bureau et dépenses l'avocat généra! pour l'année finteaue le 30 juin 1907, on telle partie ie cette somme qui sera nécessaire, il z'ente dollars, \$600. Pour l'année finiseant le 30 juin

908, six cents dollars, \$600. Pour affranchissemants postaux, téégrammes et papeterie, bareau de l'aocat général. Dont l'année finissant le lo iuin 1907, denz cente dollare,

1908, deux cente dollare, \$200. Pour frais de voyages de l'avocat gé-néral pour affaires de l'Etat, se c'est meccesaire, pour l'année finissant le 80 jain 1907, quatre cente dollare,

Pour l'année finiseant le 30 jain 1908, quatre cente dollare, \$400 Pour frais de cour pour des objets d'Etat, et pour d'autres dépenses sucidentes à être payées sur l'approbation de l'avocat général, ou telle partie de cette somme qui pourra etre becessalre. pour l'année fintemantile 30 juin 1907, mille dollars, \$1,000. Pour l'année finiseant le 30 juin

1908, mille deliere, \$1,000. Pour téléphone, bureau de l'avocat général, peur l'année finissant le 30 juin 1907; cent vingt dollars, \$120; Pour l'année finissant le 30 juiu 1908, cent vingt dollars, \$120.

SECRETAIRE D'ETAT.

pour l'année finiseant le 30 juin 1907, dix huit ceuts dollars, \$1,800. Pour l'année finissant le 30 juis 1908, dix buit cents dollars, \$1,800, Pour salaire des commis, bureau du Secrétaire d'Etat, comprenant le salaire du cous secrétaire d'Etat, pont Projet de lei de la Chambre No 338- | l'année finiscant le 30 juin 1907 denx mille sing cer te dullars. \$2.500 Pour l'année finissant la 30 1908, deux mille sing cente dollare,

\$2.500. Pour salaire d'an messager et pertier, bureau du Scorétaire d'Etat, pour l'au nde finiscent le 30 juin 1907, sent

Pour l'année finissent le 30 Juin 1908 sept cent vingt dollars, \$720. Pour affranchissements postanz. 16légrammes et dépenses, bureau du Scorétaire d'Etat, on telle partie de cette somme qui sers nécessaire pour l'année finissant le 30 jain 1907 deux mille dollars, \$2,000. Pour l'année finiment le 30 juin

1908, doux mille dollass, \$2,000.

POUR LA BIBLIOTHEQUE

Pour salaire de bibliothécaire d'Etal pour l'année finissant le 30 juin 1907, neuf cents dollars, \$900. Pour l'année finissant le 30 jain 1908, neef ceute dollars, \$900. Pour salaire du sous-bibliothecaire pour l'angée finiscent le 30 jain 1907. sept cent ornguante dollars, \$750.

Pour l'aquée furmant la 110 1308, mul cont claquante dollare,

Pour salaire d'un sous-bibliothécaire d'Etat additionnel pour l'année finie-eaut le 30 juin 1907, six conte del-Pour l'aunée finissant le 30 juin 1908, eiz coute dellare, \$600. Pour combustible, colairage, menblee, etc., bibliothécaire d'Etat, pour l'année finissant le 30 jain 1907 cing conte dollars, \$500. Pour l'aquée nament le 30 juin

1908, cinq cente dellars, \$500. AUDITEUR DES COMPTES PE-

BLICS. Pour saisire de l'auditeur des comptee publice pour l'aunée finissant le 34 din 1:107, denx mille ciud cente doi ara. \$2.500. Pour l'année aussent le 30 juin

Pour salaires des commis, bureau de join 1907, quatre mille dollars, \$4.000 Pour l'année finissant le 30 juin

Trong, deux mille sing cente dollars

1905, quatre mille dollars, \$4,000. Pour enlaise du messager et du portier, bareau de l'Auditeur, pour l'année finissant le 30 juin 1907, sept cent vingt dollars, \$720. Pour l'année finissant le 30 juin

1908, sept cent vingt dollars, \$720 Pour frais de voyage de l'Auditeur, on telle partie de cette somme qui cenire, pour l'année finteent le 30 join 1907, cent vingt cinq Pour l'aanée duissant le 30 juin

190s, cent vingt cinq dollars, \$125. Pour affranchiesements postaux, enregistrement fråt et dépenses, bureau de l'Auditeur, ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire pour l'année finiseant le 30 juin 1907, seise cente dollars, \$1,600.

Pour l'année finissant le 30 juin 1908, seize cente dollare \$1,600. Pour dépenses de colleter les coupone des bons d'Etat, à prendre des revenus de 1906, cent quatre viugte dollars, \$180. Des revenus de 1907, cent quatre

ringte dollars, \$180. Pour travail du rez de-chaussée et pour garder des archives etc., bureau de l'Auditeur on telle partie de la somme qui sera nécessaire à prendre des fonds de 1906, six cents dollars, \$600. Des fonds de 1907, six cente dollars. \$600.

TRESCRIER D'ETAT.

Pour salaire du trésorier d'Etat pour l'année finiseans le 30 juin 1907, deux mille dollars, \$2,000. Pour l'année finiscent le 30 juin, 1908. **\$**2.0**00**.. Pour salaires des commis, hurean de résorier, pour l'année finissant le 36

jais 1907, dean mille dollare, \$2,000. Pour l'année finissant le 30 juin 1908, deux mille dollars, \$2,000. Pour salaire du messager et portier, bureau du trésorier, pour l'année finiseast le 30 join 1907, sept cent vingt dollars, \$720.

Pour l'année finiseant le 30 iuin 1908, sept cent vingt dollars, \$720 Pour dépenses du bureau du trésosier pour l'année faireant le 30 juin 30 juin 1907, six cente dollars, \$600. 1907, six cent quarante dollars, \$640 Pour l'année finissant le 30 1908, six cent quarante dollare, \$640.

DEPARTEMENT JUDICIAIRE.

Pour salaire des juges de la Cour Sn prême pour l'année finissant le 30 just 1907, trente mille dollars, \$30,#

Ponr l'année finiseant le 30 juin 1908, trente milie dollars, \$30,000. Pour salaire de sténographe de la Coar Suprême pour l'aunée finissant le 30 jain 1907, deux mille dollars. \$2,000.

Pour l'année finiseaut le 30 juin 1908, denx mille dollars, \$2,000. Dans le but d'acheter des livres de les pour la biblioihèque de la Cour Suprême, pour papeterie, fournitures. eto, pour la Cour Supreme pour l'an née finissant le 30 join 1907, mille dollars, 1,000. Pour l'année finiseant le 30 juin 1908, mille dollare, \$1,000. Pour éditer et indexer les décisions de la cour Suprême pour l'année finissant le 30 juin 1907, donze cente

dollars, \$1,200. Pour l'année finiseant le 30 juin 1908, donze cente dollare, \$1,200. Pour salaire du crieur de la cour Soprême pour l'année finissant le 30 ann 1907, neuf cente dollers, \$900. Pour l'aunée finissant le 30 juin 1908, neuf cente dollars, \$900. Pour salaire de tronte juges de dis-

trict, paroisses, des campagues, pour

l'année finissant le 30 juin 1907,

Pour l'aunée finissant le 30 juin 1908, austre vingt mille cinq cents \$25,000.

dellars, \$80.500. Pour les dépanses réelles des juges on district, parolesses des campagi quand lie serviront comme juge de cours d'appels, on relle partie de este somme qui sera nécessaire pour l'année finissent le 30 jain 1907, donz mille dollars, \$2 (100). Pour l'anuée finissant le 30 inin

1908, deax mille collere, \$2,000. Pour entaire de supt juges de district paroises d'Orlane, pour l'année tiniceaut le 30 join 1907, vingt huit \$2,500. mille dollare, \$28 000. Pour l'année finiseant le 30 juin

1908, vingt hait mille dollars, \$28,- | \$2,500. Pour salaires de quatre juges de

sours de cité, parcisse d'Oriéane, pour l'année finissant le 30 juin 1907, monf. milie aix conta dollara, \$9,600 Pour l'ennée finissant le 30 juin 1908 neuf mille six cents dollars,

Pour le salaire de trois juges de cours d'appela paro see d'Orléana, pour l'année finiment le 30 juin 1907, desre mitte dallars, \$12,000.

Pour l'année finissant le 30 juin 1908, douse mille dollars, \$12,000. Pour enlaires de deux juges de la cour criminelle inférieure, paraisse d'Orléans, pour l'année fintesent le 30 jain 1907, six mille dollars, \$6,000. Pour l'anuée finissant le 30 juin 1908. eix milie dollars, \$6 000. Pour salaires de vingt-neuf avocate

de districte, paroisses rurales, ponr l'année finissant le 30 Inin 1907, vingt-neuf mille dollars, \$29,000. Pear l'année Anissant le 30 1908, vingt-neuf mille dollars, \$29,. Pour salaire de l'avocat de district. paroisse d'Oriéaus, pour l'année finis-

eaut le 30 juin 1907, mille dollare, Paur l'année finissant le 30 juin 190%, mille dollare, \$1,000. Pour selaire du sous avocat de distriet, paroisse d'Orléans, pour l'année finiscent le 30 juin 1997, dix buit

cente dollars, \$1 800.

Pour l'anuée finissant le 30 juin 1908, dix hait sente dollare, \$1,800. Pour sa'aire d'un sous avocat de district additionnel, paroime d'Orléans, pour l'année finiceaut le 30 juin 1907 dix huit cente dellars, \$1,800. Pour l'aunée finiesent le 30 1908, dix buit cente dollare, \$1,800.

MISCELLANEES-MAISON

D'ETAT.

Pour assurance de la bâtime de la Marcon d'Etat et de la propriété à Baton Rouge pour l'année finissant le Pour l'année finissant le 30 inin

1909, sept cent ciaquente dollars, \$750. Pour salaire du gardien de la Maleon d'Etat et des terrains pour l'année finissent le 30 juin 1907, neuf cente dollars, \$900. Peur l'année nulseant le 30 juin

1908, nenf cente dollars, \$900. Pour enterre du gardien de nuit de la Maneu d'Etat et des terrams, pour l'année finiment le 30 juin 1907, trei-l'année finiment le 30 juin 1907, sept se cente dollars,\$1,300 ot vingt dellare, \$720. Pour l'année finissant le 30 juin

1908, cont cont vingt dollars, \$720. Four salaire d'an travailleur sur les terraines de la Maison d'Erat, pour l'anné finissant le 30 juin 1907, sept cent sinquante dollars, \$750. Pour l'année fintement le 30 juin

1908, sept cent cinquante dollars, Pour salaire d'un garçon ascenseur dans la maison d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1907, cent qua-

tre vingte dollare, \$180. Pour l'année buseant le 30 juin de deux jugénieure peur l'année fluie-190s, cent quatre vingte dollars, sant le 30 juin 1907, dix-huit cents Pour éclairage, combustible et san

pour la maison d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1997, desa mille cinq cents dollars, \$2,500. Pour l'année finissant le 30 juin 1908 denx mille cinq cente, dollare, \$2,500.

Pour réparations à la maison d'Etat et Pour est terrains à dépenser sous la direction du Gouverneur ou telle partie de cette somme qui pourra être nécessaire pour.

l'année fimissant le 30 juin 1907, mille duliara, \$1,000. Pour l'année aniseant le 30 juin 1908, mille dollars, \$1,000. Pour dépenses encouruse par le Gonverneur en employant un architecte pour faire et rapporter à l'égard de l'amélieration de l'accoustique de la salle de la Chambre des Représentants

et celle du Bénat somme l'exige la loi 1904 à payer des revenus de 1806, trois cente dollars, \$300. Pour des réparations spéciales et l'amélioration motivées per l'incendie. comprenant la pose de file de súreté et une protection apéciale contre l'incondis et l'eau pour les archives de l'Etat, somme à dépenser sous la direction du Gonverneur, des revenus

de 1906, quinse mille dollare, \$15,-000. Et le Gonverneur est autorisé, et c'est nécessaire, à angmeuter cette comme en donnant des mandats sur le fonds d'assurance d'Etat actuellement dane le trésor pour un montant qui n'excedera pas cinq mille dollars, **8**5.000.

INSTITUT DE LA LOCISIANE POUR LES AVEUGLES.

Pour le contien de l'Institut pour es Avengles et l'assurance sur les bas tieses de l'institut pour l'année finiseant le 30 juin 1907, douse mille dollars. \$12,000.

Pour l'année finiseant le 30 1905, douze mille dollare, \$12,000. lare, \$4,000 Pour des reparations générales pour l'année finiesant le 30 jain 1907, cinq ente dollare, \$500. Pour l'année finissant le 30 juin 1908, sing cents dollars, \$500.

Pour l'érection d'une batisse pour buanderie et des revenues de 1906, deux mille dollars, \$2,000. Pour l'établissement d'one bibliotheque circulante pour les aveugles de la Louisiane, des revenues de 1906, deux Des revenus de 1907, deux cent cinquante dollare, \$250.

INSTITUT DE LA LOUISIANE POUR LES SOURDS ET MUETS.

Pour le sontien de l'Institut pour les Sourde et Muets pour l'année figueeant le 30 juin 1907, vingt cinq mille dollare, \$25,000. Pour l'année finiseant le 30 juin 1908, vingt cinq mille dollars, \$25 000.

Pour des réparations et améliorations pour l'année finissant le 30 juin orng cents dollars, \$500 1907. Pour l'année finissant le 30 juin 1908, sing cents dollars, \$500. Pour l'achat de lits et literie, des revenus de 1906, milie dollars, \$1000 Pour baignoires, commodités, plomberie etc., des revenue de 1906, ciuq

UNIVERSITE DE L'ETAT DE LA \$1.500

cente dollars, \$500.

LOUISIANE. Pour sontien de l'Université de la

Pour l'anuée finissant le 30 juin quatre vingt mille einq cente dollars, | Louislane et du Collège Agricole et [Mécanique nour l'année finissant le 30 juin 1907, vingt einq mille dollars,

Pour l'année finissant le 30 juin 1908, vingt cinq mille dollare, \$25,

Pour réparations et améliorations pour l'année finissant le 30 juin 1907, denx mille sing cents dollars, \$2,500. Pour l'ennée finissent le 30 juin

1908, deax mille ong cente dollare, \$2.500. Pour le maintien de la Bibliotheque Hill pour l'année finiesant le 30 juin 1907, deux mille sinq cente dollars,

Pour l'année finiseant le 30 juin 1908, deax mille ding cente dollars, Pour l'installation des Inboratoires

et des ateliers pour l'aunée fluissant le 30 join 1907, cinq mille dollare, \$5,000. Pour l'année finissant le 30 inin 1808, stoq mille dollare, \$5,000. Pour accurance our les bâtieses occupées par l'Université de la Louisiane, des revenus de 1907, deux mille dol-

late. \$2 000. Pour l'érection d'une bâtisse comme boratoire de chimie, des revenus de l'Etet de 1906, dix mille dellars, 110 000. Des revenue de 1907, vingt mille dollars, \$20,000.
Des revenue de 1908, dix mille dol-

lare, \$10,000. ECOLE NORMALE DE L'ETAT.

Poer le maintien et le soutien de l'Ecole Normale de l'Etat & Natchitoches pour douzs mois de session, comprepant l'assurance, pent l'apnée figissant le 30 juin 1907, trante mille dol-lars, \$30,000. Pour l'appée finiment le 30 juin

1908, trente mille dellare, \$30,000 Pour l'achevement d'une bâtisse per manente de l'Ecole Normale d'Etat des revenus de 1906, seize mille doi ars, \$18,000. Des revenus de l'année 1907, trente-deux mille dollars, \$32.000.

ECOLE DE REFORME D'ETAT.

Pont l'achal de terres et la construction de bâtisses pour l'Ecole de Réforme d'Etat, conformément à la loi 173 de 1904, des revenus de 1906, sinq mille dollars. \$5 000. Des revenus de 1907, dix mille dol-

lare, \$10,000. See. 85.000

INSTITUT INDUSTRIEL DE LA LOUISIANE.

Pour le maiation et le soutien de 30 iniu 1907, sept cent cinquacte de l'Institut Industriel de la Louisiane dellars, \$750. juin 1907, quiase mille dollare, \$15,-

> Pear l'année finissant le 30 fain 1908, quinze mille dellare, \$15,000 Pour matériaex d'imprimerie, etc. pour l'année finissent le 30 juin 1907 six cente dollare, \$600. Pour l'année finiceaut le 30 juin

> 1908, six cents dollars, \$600. Pour sentance our les bâtreses wour Puge l'année finteent le

1908, traise cents dollars, \$1 300) Pour un secrétaire et tresorier et pour les dépenses du bureau des directeurs pour l'année finissant le 30 juin 1907, mille dollare, \$1,000. Pour l'année finiseant le 30 join terre des revenus de 1906, six mille l'Enregistreme

1908, mille dollars, \$1,000. Pour installation et matériage de laboratoire pour l'année finissant le 30 lation d'un système de téléphone des juin 1907, trois mille dollars, \$3 000 revenue de 1906, deux mille ouq cents Pour l'année fluissant le 30 juin 1908, trois mille dollars, \$3 000. Poor salaire du gardien du terrain et

dellare, \$1,800. Pour la protection contre l'inseadre : \$1,500 | join 1907, cent quarante mille dollars, des bâtisses pour l'année finissant le 30 join 1907, quinze cente dollare,

Pour l'année finiseant le 30 1908, quinze cente dollars, \$1.500. Pour l'installation des bâtisses de construction à mécanique, etc., des revenus de 1906, quinze cents dellars, \$1,500.

Des revenus de 1907, trois mille dellars, \$3,000. Pear des réparations générales pont l'anuée finiceant le 30 juin 1907, dix mille dollars, \$10,000. Pour l'année finiseant le 30 juin 1908, deux mille dollars, \$2,000.

Pour salaire du gardien de nuit, du janitor des travailleurs pour l'année finissant le 30 juin 1907, trois mille cent dellars, \$3,100. Pour l'année finissant le 30 1908, trois mills cent dollars, \$3,100. Pour meubler le dortoir des garçons,

des revenus de 1906, deux mille dollare, \$2,000. Pour salaire du bibliothécaire et l'achat de livres pour la bibliothèque pour l'année finiseaut le 30 juin 1907. quiaze cente dollare, \$1,500. Pour l'année finissant le 30 juin 1908, quinze cente dollare, \$1,500

Pour metalistion de chauffage et Central Power des revenue de 1906, quinze,cente dollare, \$1.500. Des revenns de 1907, trois mille dollare, \$3.000. Des revenus de 1908, quinze cents

dollars, \$1,500. Pour matériaux pour catalogue pour l'année finissant le 30 juin 1907, denx cents dollars, \$200. Pour l'année finissant le 30 juin 1905, denx cente doilare, \$200.

Pour maison de machines et forge, des revenus de 1906, quatre mille dol-Pour l'amélioration des terrains et pour port, télégrammes, exercices de fin d'année, pour l'année finissant le 30 juin 1907, deux mille cent dollars,

\$2.100. Pour l'année finissant le 30 juin 1908, deux mille cent dollars, \$2,100. Pour combustible et éclairage, pour l'aonée finissant le 30 juin 1907 Livias cente dollars, \$1,300 Pour l'aunée tiulssant le 30 juin 1905, mille dollars, \$1,000.

INSTITUT INDUSTRIEL DU SUD. OUEST DE LA LOUISIANE

Pour le sontien et le maintien de l'Institut Industriel du sud-ouest de la Louisiane, pour l'année finiseant le 30 treise mille ounq cents dois lare. \$13.500. Pour l'année finissant le 30 inin 1908, treize mille cinq cents dollars,

Pour assurance aut les bâtieses des revenus de 1907, quinze cente dollare, Pour l'achèvement du dortoir pour jeunes filles, des revenus de 1907, six mille cinq cente dollars, \$6,500.

Pour l'installation de la bâtiere, pour l'année finiscant le 30 juin 1907, quinze cente dollare, \$1,500. Pour l'année finissant le 30 inin 1908, quinze cents mille dollars,

Pour l'achat de vingt cinq acres de terre adjacente à la propriété de l'institut actuel, des revenus de 1907, dix mille dollars, \$10,000.

Pour réparations ordinaires et ad- | preus pour l'aunée tinissant le 30 (vin ditions pour l'année finteeant le 30 juin | 1907, donce mille dollars, \$12,000. 1907, mille dollars, \$1,000. Pour l'année Animent le

1908, mille dollare, \$1 000.

UNIVERSITE DE LA LOUISIANE Pour le soutien de l'Université Tuiane pour l'éducation de personnes de collegr, comprehent l'acquiance pour l'année finissant le 30 juin 1907, dix mille dollars, \$10,000.

Pour l'année Anissant le 30-juit 1908, dix mille dollars, \$10,000. Pour réparations et améliorations des revenus de 1906, quinze cente dollars, \$1,500.

STATION DE BIOLOGIE.

Pour maintenir la station de Biologie à l'embouchure de la Rivière Calsacieu, pour l'année finissant le juin 1907, etuq mille dollars, \$5,000 Peur l'année fluissant le 30 juin 1908, sing mills dollars, \$5,000. Pour l'érection d'une demeure 'Heme" pour les employés de la etation de Biologie des revenus de 1907,

trois mille dollars, \$3,000. L'HOPITAL DE LA LOUISIANE

POUR LES ALIENES DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE.

Pour le soutien de l'Asile poue Aliénée at Pineville nonr l'année finissant le 30 juin 1907, soixante mille doi-

Pour l'année finissant le 30 juin 1908, soixente-dix mille dollare, \$70,-Pour l'érection de deux dortoire, des

raxenna de 1906, denza mille oing cente doilars, \$12,500 Des revenus de 1907, vingt-sino mille dollars, \$25,000. Des revenue de 1908, donse mille oing cents dollars, \$12,500. Pour installer deux dortoire, trois

mille sept cent cinquente dollars, Pour chauffer, faire faire les travaux de plemberie, la pose de fils pour neu-Vesux dortoirs, des revenus de 1906. mille cinquent soluente-deux doilars et cinquante sous, \$1,562 50. Des revenus de 1907, trois mille cent vingt-oing dollars, \$3,125.

Des revenus de 1908: mills oraq cent souxante-deax dollars et sinquante sous, \$1,562 50. Pour deux salles à manger additionnelles, pour les chauffer, les travaux de plomberle et la pose des fils, et pour Taisselle et menhies, fdes revenns de 1906, deux mille dollars, \$2,000.

Des revenus de 1907, quinse cents dollars, \$1.500 Pour batteries at bouilloires at nérateur et machine, pour inetaliation électrique, des revenus de 1907, deux Des revenus de 1908, deux mille

dollars, \$2,000. Pour metallation d'hôpital des revenus de 1907, quinze cente dollare, \$1.500. Pour achat de betail d'instrumente de fermier, etc., pour l'année finissante. le 30 juin 1908, mille dollars, \$1,000. Pour l'assurance sur l'ancienne et

les nesvelles bâtisese pour l'année finissant le 30 jain 1907, quinse conte dollars. \$1.500. Pour l'année finissant le 30 inir 1905, mille cinq cente dollars, \$1,500. Pour un puite additionnel des revesue de 1907, deux mille cinq cente

dollars, \$2.500. Pour l'achat de deux conte sorce de dollars, \$6,000. Pour écrape aux fenêtres et l'instal-

dollars, \$2.500. ASILE DES ALIENES DE LA

LOUISIANE Pour le soutien de l'Asile des Aliénés

> Pour les réparations, estimation du charpentier, estimation de l'ingéneur, estimation do niombier, des revenue de 1906, six mille dollare, \$6,000. Pour améliorations, estimation d'ingénieur, estimation de plombier, des

revenus de 1907, six mille dollare, **\$6.000.** Pour installation du système du téléphone, des revenue de 1807, mille soixante-quinze dollars, \$1,075 Pour l'achas d'une bibliothèque et d'instrumente de chirurgie, des reve-

nus de 1907, mille dollars, \$1,000. PALAIS DE JUSTICE A LA NOU-VELLE-ORLEANS

Pour l'érection d'une maisen de cour à la Nouvelle Orléane, conformément à l'article amendé 88 de la Constitu-

tion et des lois 96 et 179 de 1904 des revenus de 1907, cent mille dollars, \$100,000.

Des revenus de 1908, cent mille dollare. \$100.000. Mais cette dernière allocation de 100,000 ne sera pas une charge sur le Trésor de l'Etat, tant que toutes les allocatione isi faitee n'auront pas 616 payées. Pourvu que l'espace réservé par le gouverneur dans ladite bâtiese par lettre à la Commission de la Mai son de Cour. conformément à la lo 179 de 1904 pour des bureaux d'Etat additionnels, c'est à-dire : Bureau de Santé d'Etat : Boreau d'Etat des logénieurs, Bareau d'Etat des Assesseurs. Bureau des Commissaires du Port de la Nonvelle-Orléans, Bureau des Levées d'Orléans et Bureau de Contrôle de la Maison des Lépreux d'Etat sons ici réservés et seront toujours réservés à l'Etat de la Louisiane pour des objets d'Etat en outre des autres bureaux d'Etat actuellement établis dans ladite

batiese en vertu de la loi existante. HOPITAL DE CHARITE DE LA

NOUVELLE ORLEANS. Pour le soutien de l'Hôpital de Charité de la Nonvelle Oriéans pont l'année finiseant le 30 juin 1907, cent mille dollars, \$100,000. Pour l'année finissant le 30 inin 1908, cent mille dollars, \$100,000.

Pear l'emploi de gardes-malades éduquées pour l'année nuissant le 30 juin 1957, sing mille dollars, \$5,000. Pour l'érection de nouvelles bâtimes des revenue de 1907, vingt cinq mille dollars, \$25 000 Des revenus de 1908, vingt-cinq milie dollars, \$25 000.

HOPITAL DE CHARITE DE SHRE. VEPORT

Pour le soutien de l'Hôpital de Charité de Shreveport pour l'année finis-sant le 30 juin 1907, prente-cinq mille dollare, \$35,000. Pour l'année finissant le 30 juin 1905, trente sinq mille dollare, \$35,-

000. Pour l'achat de lite, de literie, etc.. pour deux wards (départements) additionnels pour l'appée figuesant le 30 juin 1907, quinze cente dellare, \$1,500.

MAISON DES LEPREUX.

Pour l'année finissent le 30 juin

1998, douse mille dellars, \$12,000. Puge l'achet d'que boutfoir et d'une pompe de 70 obevess des revenue de 1906, onse sente delle onse cente dollare, \$1,100.

Pour une machine à girce et un ré-frigérateur des revenus de 1906, hait sente dellars, \$800. Pour une buanderie, des revenue de 1907, huit cante dollare, \$800.

Pour gernir de brin les fenêtres, des revenus de 1906, trois cent cinquante dollars, #350. Pour payer la balance due sur des contrats, des revenue de 1906, cinq mille cinq cente dollars, \$5,500. Peur dépenses de drainer le district.

des revenus de 1907, mille dollars, \$1.000. RETRAITE DES BOLDATS-BOL-

DIERS' HOME. Pour soutenir et vétir les pensionantres du foldiers' Home à la Nouvelle Orléane pour l'aunée finissant le 30 jain 1907, seize mille cent vingt dolare, \$18,120 dollare. Pour l'année finiment le 30 juin

1908, seize mille cent vingt dollars, \$16,120. Pour réparations et améliorations pour l'année finissant le 30 juin 1907, denx mille einq eente dollars, \$2,500.

Four l'année finissant le 30 jain 1908, denx mille eing cente dollars,

Four les soins à donner aux malades, pour médecine, garde-malades et médicamente pour l'année finissant le 30 juin 1907, denz mille dollars, **\$2,000**. Pour l'année fintesant le 30 juin

1908, deux mille dollare, \$2,000. Pour infirmerie pour les malades pour l'aunée finiment le 30 luin 1907, trois mille cinq cente dallars, \$3,500.

Pour l'année duissant le 30 juin 1908, trois mille oing cente dollars. \$3,500.
Pour dépenses de funerailles ou telle

partie de la somme qui sera nécessaire, pour l'ennée finissant le 30 juin 1907, mille dollars, \$1,000. Pour l'année finissant le 30 juin 1908, mille dellare, \$1,000.

-PENSIONS

303 de la Constitution, tel qu'il a été amendé, ou telle partie qui pourra être nécessaire pour l'année finiscent • 30 Inc. 1907 dollars, \$150,000 Pour l'accés fluissant la 30 fain 1908, sent cinquante milie dollare,

\$150.000. MEMORIAL HALI

Pour le maintien du Mamorial Hall à la Nouvelle Orléane, pour l'année finis-cant le 30 juin 1907, seise cente doilare, \$1,600. Peur l'aunée fintment le 30 juin 1908, seize cente dollars, \$1,600.

ARSENAL D'ETAT

Pour salaire du gardien de l'Arseaul d'Etat pour l'année fisissant le 30 juin 1907, quinze cente dollars, \$1, Pour l'année finiseant le \$0 juin 1908, quinze cente dollars, \$1,500.

SURINTENDANTS D'ENREGISTRE. MENT.

Pour salaire du Surintendant de pour l'année fintement le 30 tute 1907. treis mule six sents dollars, \$3.000. Pour l'année finissant le 30 juin 1908, trois mille six cente dollars, **\$3**,600.

Pour salaire du chef commis du surintendant de l'enregistrement, pour l'année finissant le 30 juin 1907, quinse cents dollars, \$1.500. Pour l'année finissant le 30 juin 1908, quinze cente dollare, \$1,500.

Pour salaire de l'assistant commis de serintendent de l'enregistrement, pour l'aunée finiseant le 30 juin 1907. douse cente dollare, \$1,200. Pour l'année finiseant le 30 juin 1908, dons? cente dollars, \$1,200. Pour salaire d'un portier, surinten-

dant de l'enregistrement, peur l'année finissant le 30 juin 1907, treis cents dollare, \$300 Pour l'année finissent le 30 juin 1908, trois cente dellars, \$300. Pour des commis de l'enregistrement, paroisse d'Oriéans, à trois doi

lars par jour, pour l'année 1906, des revenue de 1906, einq mille dollars, **\$5.000**. 1908, cinq mille dollars, \$5,000. Pour l'année 1908, des revenus de 1908, sept mille dollars, \$7,000. Pour eslaire des enregistreurs des vetante, peroisses rurales, pour l'année 1906, des revenus de 1906, quetorse milie cinq cente dollars, \$14,500 Pour l'année 1908, des revenus de

1908, quatorre mille cinq cente dollare, \$14 500. Pear commis d'enregistrement, paroisses rurales, à trois dollars par jour chacan, pour l'année 1906, des revenus de 1900, sinq mille deux sent vingt dollers, \$5.220. Pour l'année 1908, des revenue de 1905, dix mille quatre cent quarante

dollars, \$10 440. IMPRESSIONS D'ETAT

Pour les impressions d'Etat et blancs dans les divers départements d'Etat, pour l'aunée finiseaut le 30 juin 1907, trente trois mille sept cent cinquante dollare, \$33,750. Pour l'année finissant le 30 juin 1908, trente trois mille sept cent cin-

quante dollars, \$33,750. ADJUDANT GENERAL.

Pour salaire de l'Adjudant Général, pour l'aunée finissant le 30 juin 1907, denx mille quatre cents dellars, \$2,400. Pour l'année finiseant le 30 juin

Pour salaire des commis du bureau

de l'adjudant général pour l'année tiniseant le 30 juin 1907, douze cente dollare, \$1.200. Pour l'année finiseant le 30 juin 1908, donze cente dollare,\$1,200 Pour fournitures, bureau de l'Adintant Général, des revenus de 1906,

cinq cents dollars, \$500.

1908. \$2,400.

Pour le soutien de la milice dans le camp, et quand elle est appelée à sup primer time Insurrection on repousser des invasions, on telle partie de cette semme qui sera nécessaire peur l'an née finiseant le 30 juin 1907, sept mille cinq cents dollars, \$7,500.

Pour l'année finissant le 30 juin 1908, sept milie cinq cents dollars,

87.500. Pour des oblets militaires, armant e équippant et maintenant la milioe d'Etas et la force voluntaire pendant l'an née finiceant le 30 juin 1907, vingt mille dollare, \$20,000. Ponr l'année tiniesant le 30

1908, vingt mille dollars \$20,000. Pour le maintien de chevanx, pre mière troppe de cavalerie. L. S. N. G. pour l'année finissant le 30 juin 1907 deux mille dollars, \$2,000. Ponr l'année finissant le 30 juin Pens le sontien de la Maisen des Lé- 1908, deux mille dollars, \$2,000.

BATAILLON NAVAL.

Pour les uniformes du batallies de réserre pour l'année finissent le 30 juin 1907, quinse cente do lare,

Pour l'année finissant le 30 juin 1908, quinze cente dollars, \$1,500. Pour tenir en bon état le bateau des Etate Unie Stranger pour l'aquée finteeant le 30 juin 1907, nouf conte del

Pour l'année finiment le 30 !uin 1908, neuf cents dollars, #900 BUREAU D'AGRICULTURE ET

D'IMMIGRATION DE LETAT

DE LA LOUISIANE. Pour salaire du Commissaire de l'Agriculture et de l'Immigration pour l'année finiseant le 30 juin 1907, deux milie oing centa dollars, \$2,500 Pour l'année finissant le 30 inin

190%, deax mille eing cente dollare, **\$**2.5**0**0. Pour salaire du commis du Commiseaire de l'Agricolture et de l'Immigration pour l'année finissant le 30 jain 1907, quinzo osnus dollars, \$1.500. Pour l'année finissant le 30 juin

1908, quinze cente dollare, \$1,500. Pour salaire du sténographe et du typewriter, bureau du Commissaire de 'Agriculture et de l'Immigration, poer l'année finissant le 30 juin 1907, neuf cents dollars, \$900. Pour l'aanée finiseant le 30 juin

1908, neof cents dellars, \$900. Pour salaire du portier, bureau du Commissaire de l'Agriculture et de 'immigration peur l'année flaissant le 30 juin 1907, cent quatre vingte dollara, \$180 Pour l'année finiment le 30 juin 1908, cont quatre vingte dollars, \$180.

Pour l'impression de la littérature agricole et pour des dépenses diverses, affranchissements postaux etc., pour l'année finissant le 30 juin 1907, deux mille ging cente dellere, \$2,500. Pour l'année finiceant le 30 juin 1908, doux mills sing souts dollars, **\$2**.500. Pour la publication de littérattre,

faisant de la propagande pour la Louiwisne, sa traduction on leggges otrongères et établissant des agences dans les pays étrangères, pour l'année tinte-sant le 30 juin 1907, deux mille ciaq cente dollars, \$2,500. Pour l'aunée finissant le 30 juin 1908, deax mills cinq seats dollars,

Pour les factitute des farmiers, pour l'année finissent le 30 join 1907, dons mitte dottars. \$2,000 Pour l'année finissant le 1908, doux mille dollars, \$2,000. Pour des primes pour des foires agri-cole de paroisse et de district pour l'année finiscent le 30 juin 1907, deus mille dollars, \$2,000.... Pour l'angée finissant le 30 juin 1908, deux polic dollars, \$2,000.

Pour des objete d'immigration pour

l'année finiesant le 30 juin 1907, onze mille dollars, \$11,000. Pour l'année fintesant le 30 juin 1908, dix mille dollars, \$10,000. Pour les dépenses du Bures 2 d'Agri culture d'Etat pour assister aux réuniene pour l'année finissent le 30 juin 1907, deux cent cinquante dollare,

Pour l'année finissant le 30 inin 1908, deux cent cinquante dollare, \$250. Pour payer cinquante-huit seeceseurs des paroisses rurales, pour four nir des statistiques ou commissaire de

Pour l'aquée 1907, des revenus de 1907, doux mile neaf coats dollars, \$2,900 Pour une station expérimentale pour l'année finissant le 30 juin 1907, dix mille dollars, \$10,000. Pour l'année fintesant le 30 jain 1905, dix mille dollars.

l'agriculture et de l'immigration pour

doux mille neufcente dollars, \$2,900.

Peur l'érection d'une bâtiese de foire agricole d'Etat à Shreveport, des revenue de 1906, dix mille dollars, **\$**10.000. Pour des primes pour les expositions agricoles d'Etat à Shreveport, pour l'asnée finissant le 30 juin 1907, deux mille sing cente dotlars, \$2.500. Pour l'année finissant le 30 juin

\$2.000. Pour des examens agricoles et géolegiques de l'Etat pour l'année finiment le 30 juin 1907, payable proportionnellement au temps sugagé dans le champ, sinq milie dollars,

Pour l'année finissant le 30 juin

1906, deux mille sing cente dollars,

COMMISSION DES CHEMINS DE FRE Pour salaire de treis commissaires de

ohemine de fer pour l'année finissant le 30 join 1907, neuf mille dellars, Pour l'année finissant le 30 juin 1908, neuf mille dollars, \$9,000. Pour frais de voyage des commissaires et de leur seorétaire, quand cela sera nécessaire de quitter Baton Rouge pour affaires publiques et autrement et pour dépenses de bureau pour l'année finissant le 30 juin 1907, mille

dollare. \$1,000;

1908, mille dollars, \$1,000. Pour salaire d'un commis aux taux qui aussi agira comme scorétaire pour l'année finissant le 30 juin 1907, dix huit cente dollars, \$1,800. Pour l'année finissant le 30 juin 1908, dix huit cents dollars, \$1,800. Pour salaire d'un assistant commis et sténographe, pour l'année finissant

Potr l'année finissant le 30 juin

le 30 juin 1907, donze cent dollars, \$1,200. Pour l'aunée finissant le 30 juin 1908, douse cents dollars, \$1,200. Pour les servises d'un comptable expert pour l'année finimeant le 30 juin 1907, ou telle partie de cette comme qui sers nécessaire, deux mille oinq cents dollars, \$2,500.

1908, deug mille eing cente dolisre, Pour dépenses de bureau, timbres, express, télégrammes, service du téléphone et garçon de bureau, pour l'au née finiseant le 30 juin 1907, cinq cents dollars, \$500. Ponr l'année fimissant le 30 juin

Pour l'année finissant le 30 fuin

1904, oing cente dollars, \$500. BUREAU DES ESTIMATEURS

Pour salaire du bureau des Estima. eurs pour l'année 1907, des revenue 1907, quatre milte dollars, \$1 000 Pour l'année 1908, des revenus le 1908, quatre mille dollars, \$4,000. Pour salaire du secrétaire du bureau des Estimateurs pour l'auuée 1907, des revenue de 1907, neuf cente doi-

Brs. \$900.

Pour l'année 1908, des revenus de 1908, neuf cente dollare, \$900). Pour papeterie, timbres, express et autres depenses du bureau des Estimatoure, pour l'anne finissant le 30 juin 1907, cinquante dollars, \$50. Pour l'année finissant le 30 juis 1908, sinquente dollars, \$50.

EXAMINATEUR DETAT DES BAN QUES D'ETAT

Pour selaire de l'Examinateur d'Etat